

Mise en œuvre de la protection des informations et de la prévention des pertes de données avec Microsoft Purview (SC-5003)

Durée: 1 Jour **Réf de cours: M-SC5003** **Méthodes d'apprentissage: Classe à distance**

Résumé:

Acquérir les compétences nécessaires pour utiliser Microsoft Purview afin d'améliorer la sécurité de vos données dans Microsoft 365. Dans cette formation, vous apprenez à créer des types d'informations sensibles, à créer des labels de sensibilité et à utiliser des politiques de labellisation automatique. Vous apprenez également à mettre en place des règles DLP (Data Loss Prevention) pour protéger les données de votre organisation.

Mis à jour 31 07 2024

Public visé:

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant mettre en œuvre la protection de l'information et la prévention de la perte de données en utilisant Microsoft Purview.

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de cette formation, les participants auront étudié les points suivants :
 - Protéger les informations dans Microsoft Purview
 - Prévenir la perte de données dans Microsoft Purview
- Créer et gérer des types d'informations sensibles

Pré-requis:

- Connaissances de base des produits et services Microsoft 365
- Familiarité avec le système Purview de Microsoft
- Compréhension des concepts de sécurité des données

Contenu:

Module 1 : Créer et gérer des types d'informations sensibles	Module 2 : Protéger les informations dans Microsoft Purview	Module 3 : Prévenir la perte de données dans Microsoft Purview
<ul style="list-style-type: none">■ Reconnaître la différence entre les labels de sensibilité intégrés et personnalisés■ Configurer les types d'informations sensibles avec une classification basée sur la correspondance exacte des données■ Mettre en œuvre l'empreinte digitale des documents■ Créer des dictionnaires de mots-clés personnalisés	<ul style="list-style-type: none">■ Aborder la solution de protection de l'information et ses avantages.■ Dresser la liste des scénarios clients auxquels la solution de protection des informations répond.■ Décrire le processus de configuration de la protection des informations.■ Expliquer ce que les utilisateurs expérimentent lorsque la solution est mise en œuvre.■ Présenter les meilleures pratiques en matière de déploiement et d'adoption.	<ul style="list-style-type: none">■ Aborder la solution de prévention des pertes de données et ses avantages.■ Décrire le processus de configuration de la prévention des pertes de données.■ Expliquer ce que les utilisateurs expérimentent lorsque la solution est mise en œuvre.

Méthodes pédagogiques :

Un support de cours officiel sera remis aux participants.

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- En fin de formation, le participant est invité à s'auto-évaluer sur l'atteinte des objectifs énoncés, et à répondre à un questionnaire de satisfaction qui sera ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés avant le début de la session pour vous inscrire via moncompteformation.gouv.fr.

Accueil des bénéficiaires :

- En cas de handicap : plus d'info sur globalknowledge.fr/handicap
- Le Règlement intérieur est disponible sur globalknowledge.fr/reglement